

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je prends la parole pour vous signaler deux faits qui, du moins à mon avis, montrent clairement que le débat est urgent tout autant que le point dont traite la motion. Puis-je rappeler à Votre Honneur que divers députés ont demandé au premier ministre et au secrétaire d'État aux Affaires extérieures de songer à envoyer les avions Hercules à São Tomé en attendant les diverses autorisations qu'ils essaient d'obtenir pour que ces avions puissent passer par Lagos et par Fernando Po. Chaque fois, le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont soutenu que l'arrangement mettant en cause la Croix-rouge internationale demeurerait valable et qu'ils ne sont pas prêts à envoyer les Hercules à São Tomé pour les mettre à la disposition des organisations religieuses de secours. Des avions qui, ces derniers jours, auraient pu transporter au Biafra les provisions dont ce pays a un besoin urgent, sont donc immobilisés à Lagos, à Cerife et dans l'Île de l'Ascension.

Je voudrais également vous rappeler, monsieur l'Orateur, que l'autre jour, lorsqu'un député a demandé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourquoi les avions Hercules n'étaient pas utilisés, il a informé la Chambre qu'il y avait une autre raison à cela: les pistes qui se trouvent dans le Biafra occupé ne semblent pas assez bonnes pour recevoir un avion Hercules. Si je ne m'abuse, il a ajouté qu'il fallait se demander s'il n'y aurait pas lieu de remplacer les avions Hercules par des avions plus petits.

Monsieur l'Orateur, si je tiens moi aussi à insister sur l'urgence de cette question, c'est principalement parce que cette opération peut être entreprise soit aujourd'hui, soit pendant la fin de semaine. D'après la réponse du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et selon les rapports, il est fort possible que le gouvernement, étant résolu de ne voir les Hercules utilisés que via Fernando Po et Lagos et que par la Croix-Rouge internationale et personne d'autre, décide que ces avions seront ramenés ici et que nous devons tout recommencer et envoyer d'autres avions pour accomplir cette urgente tâche humanitaire: apporter des secours.

Monsieur l'Orateur, puisque le ministre laisse clairement entendre dans sa réponse que les avions seront retournés au pays, il devient urgent de discuter de l'affaire à la Chambre, afin d'amener le gouvernement à

[M. MacDonald.]

changer d'avis et à autoriser l'emploi de ces avions, qui attendent là sans utilité et réduits à l'impuissance, pour acheminer des secours par São Tomé à des milliers de gens affamés au Biafra, comme on aurait dû le faire dès le premier jour.

Monsieur l'Orateur, vous excuserez ma véhémence, mais je vous demande d'autoriser l'opposition à dire aujourd'hui au gouvernement qu'en ce qui nous concerne, nous ne tolérerons pas le retour de ces avions au Canada. Ils peuvent être utiles; il existe à São Tomé, des organisations confessionnelles qui ont déjà envoyé des secours au Biafra et qui désirent vivement utiliser ces avions. Seul un entêtement opiniâtre et inconcevable empêche l'affectation de ces avions à une œuvre humanitaire et les oblige à rester là-bas, inemployés. Il faut le faire savoir aujourd'hui, pas demain ou un autre jour, car lundi il sera peut-être déjà trop tard.

Avant de me rasseoir, monsieur l'Orateur, je dois dire qu'il serait souhaitable que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures soit présent. Il est absent aujourd'hui et il doit partir dimanche pour une mission des plus importantes en Amérique latine, où il séjournera, sauf erreur, du 27 octobre au 27 novembre. Ainsi, l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne peut certes pas nous empêcher de débattre la question aujourd'hui. Si le Parlement compte pour quelque chose dans la vie des Canadiens et de celle des peuples du monde entier, si notre tâche de parlementaires a la moindre utilité, l'étude du problème urgent de porter secours à des milliers de personnes qui meurent de faim devrait, ce me semble, l'emporter sur n'importe quelle autre question dont la Chambre pourrait être saisie aujourd'hui. Comme il se peut fort bien que ces avions soient ramenées au pays, il est d'autant plus urgent de débattre l'affaire même pas dans une heure mais sur-le-champ.

• (11.40 a.m.)

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je voudrais dire quelques mots à l'appui de la motion de l'honorable député de Greenwood (M. Brewin).

Je n'ai pas l'intention de disserter tellement sur l'urgence de la question, car je crois que le député de Greenwood et les autres orateurs qui ont parlé après lui l'ont passablement bien fait. Mais si j'insiste, à mon tour, pour